



▶ WEBINAIRE

FORMATIONS
2020



Actualité juridique : les décrets d'application de la loi de transformation de la fonction publique

14 et 15 octobre 2020 de 14h à 16h

Webinaire : 4h heures avec questions/réponses sur 2 jours

Dans un contexte règlementaire en évolution permanente, fortement accentué par l'état d'urgence sanitaire et focalisé sur les différentes mesures d'adaptation, les ressources humaines sont toujours autant sollicitées et mobilisées.

Les professionnels des Ressources Humaines doivent continuer d'assurer leur veille juridique et d'identifier les textes ayant des effets sur la gestion des personnels territoriaux.

La loi de transformation de la fonction publique en date du 6 août 2019 est venue amender différentes dispositions encadrant et organisant les trois versants de la fonction publique. Ses objectifs sont de :

- promouvoir un dialogue social plus stratégique et efficace dans le respect des garanties des agents publics ;
- transformer et simplifier la gestion des ressources humaines ;
- simplifier le cadre de gestion des agents publics ;
- favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics ;
- renforcer l'égalité professionnelle.

Pour se faire, la loi n°2019-828 a prévu une série de décrets qui précisent les mesures nécessaires à l'application de ces dispositions.

Public

Collectivités de Seine-et-Marne : tout professionnel RH, responsable ou opérationnel dans une collectivité territoriale, secrétaires de mairie, DGA, DGS

Intervenantes

Sabrina LAPORAL – responsable du service info statut du Centre de Gestion Seine-et-Marne

Nadia MESBAHI – juriste au Centre de Gestion Seine-et-Marne

Contacts

Julie VOGRIN – conseillère formation – julie.vogrin@cnfpt.fr

Sabrina DEQUEN – secrétaire formation – sabrina.dequen@cnfpt.fr

Les décrets d'application de la loi de transformation de la fonction publique

Programme

Objectifs

Porter à la connaissance des collectivités les récents apports de la loi de transformation de la fonction publique suite à la parution des décrets d'application

Prérequis

- Maîtriser les principes essentiels de gestion statutaire et RH des agents territoriaux
- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette équipé d'une sortie son et d'une connexion internet

Contenu

Présentation répartie sur 2 webinaires

14.10.2020

- Les contractuels (procédure de recrutement, contrat de projet et emplois de direction)
- Les fonctionnaires à temps non complet et les heures complémentaires
- L'apprentissage
- Le télétravail
- CPA et formation
- Le chômage
- Le congé parental et la disponibilité pour élever un enfant

15.10.2020

- La déontologie (contrôle déontologique et déclaration d'intérêts)
- La rupture conventionnelle
- Le détachement d'office
- Le handicap
- L'égalité professionnelle
- Le dispositif de signalement (violence, discrimination, harcèlement, agissements sexistes)
- Les lignes directrices de gestion
- Retour rapide sur les décrets ayant un impact plus confidentiel pour les collectivités

Modalité

Cette action est prévue sous la forme d'un webinaire (2 x 2h) permettant depuis son ordinateur ou sa tablette, en étant équipé d'une simple connexion Internet, d'assister à la conférence et de poser des questions via un système de discussion en direct. Pour une meilleure condition d'écoute, il est conseillé d'avoir un casque audio.

Prérequis techniques :

Nous vous conseillons vivement de télécharger et de vous connecter depuis l'application Adobe connect qu'il s'agisse de la version pour ordinateur, pour smartphone ou pour tablette.

Sur Windows: <http://www.adobe.com/go/Connectsetup>

Sur Mac : <http://www.adobe.com/go/ConnectSetupMac>

La connexion à un webinaire en tant que participant depuis un ordinateur ne nécessite pas nécessairement le téléchargement de l'application Adobe connect, mais la qualité de connexion ne sera pas optimale (problème de son, de vidéo, coupures intempestives...) contrairement à une connexion via l'application.

Modalités d'inscription

Le suivi du webinaire nécessite une inscription préalable qui vous permettra de recevoir l'adresse et les instructions de connexion, avec votre convocation.

Les inscriptions se font directement en ligne sur le site <https://inscription.cnfpt.fr> en utilisant, dans la rubrique « recherche libre » des inscriptions aux formations inter-collectivités, le code stage **WJ124011**.

